CNEH
ÉCOLE DE RÉFÉRENCE
CONSEILLER DE CONFIANCE



PRAXIS
Parcours métiers

Satisfaction
5/5

Atteinte des objectifs
4,9/5

PRAXIS - RESPONSABLE DE LA FACTURATION DES SOINS

Parcours Métier validé par un Jury d'experts

Publié le 2026/03/26

Réf. F917

15 jours
105h

CHOISISSEZ CE PARCOURS POUR :

• Bien débuter dans la fonction en bénéficiant d'un très bon socle de connaissances, dispensées avec clarté par des professionnels de terrain experts dans leur domaine
• Appréhender toutes les dimensions de la fonction, techniques comme managériales grâce à un programme complet, aligné sur le référentiel de compétences ANAP
• Développer son réseau professionnel et participer à la Journée national AFR organisée chaque année par le CNEH

◗ Praxis (nf, d'origine grecque) :
ce mot signifiant «action» désigne l'ensemble des activités humaines susceptibles de transformer le milieu naturel ou de modifier les rapports sociaux.

PUBLIC

Le cycle s'adresse exclusivement aux professionnels, contractuels ou titulaires, exerçant depuis peu la fonction de cadre de bureaux des admissions-facturation en établissement de santé, public ou privé

PRÉREQUIS

Ne nécessite pas de prérequis

ACCESSIBILITÉ PSH

Afin d'étudier les mesures nécessaires à mettre en œuvre : adaptations pédagogiques et aménagements adéquats, contactez notre Référente Handicap/PSH : sylvie.liot@cneh.fr

ELIGIBILITÉ FORMATION

Eligible au Plan de Formation, ANFH et OPCO - Non finançable au CPF - Autofinancement contacter formation@cneh.fr

COORDINATEUR.TRICE

Névine BREHAUT
Responsable de l'offre Accueil-Facturation-Recouvrement du CNEH
07 70 12 81 90 - nevine.brehaut@cneh.fr

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

1 bulletin par participant
Référente Handicap CNEH : sylvie.liot@cneh.fr - 01 41 17 15 76

PRAXIS - RESPONSABLE DE LA FACTURATION DES SOINS F917

Du 20/09/2027 au 26/11/2027 - 15 jours - 105 heures

Responsable de formation*

☐ Mme ☐ M.

Prénom : .....

Nom : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

Participant*

☐ Mme ☐ M.

Prénom : .....

Nom : .....

Fonction : .....

Service : .....

Tél. : .....

E-mail : .....

Établissement*

Nom .....

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Adresse de facturation (si différente)

Adresse : .....

.....

Code postal : ..... Ville : .....

Facturation sur Chorus Pro

SIRET de l'établissement (14 chiffres) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Code Service Chorus (SE) .....

Numéro d'Engagement Juridique (EJ) .....

Nous collectons des données personnelles vous concernant. Elles sont utilisées par le CNEH pour : Les attestations de présence en formation/les prises en charges financières, envoyées aux financeurs ou employeurs le cas échéant, ces données sont conservées 2 ans puis détruites après règlement de la facture.Le suivi de formation (évaluations, validation des compétences) est tracé dans nos logiciels métiers, ces données sont conservées 5 ans après la formation. Toutes ces données sont utilisées à des fins professionnelles et pour le bon suivi de la formation, elles ne sont en aucun cas cédées à des tiers à des fins commerciales. Le responsable de traitement au CNEH est la DRH par délégation du Directeur général. Le Délégué à la protection des données personnelles peut être contacté au siège du CNEH - 3 rue Danton – 92240 Malakoff - RH@cneh.fr.Conformément au règlement général sur la protection des données personnelles (règlement UE n° 2016/679 du 27 avril 2016), vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition pour motif légitime, de limitation et de portabilité aux données qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant un mail à RH@cneh.fr. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

EN PRATIQUE

TARIFS NETS DE TAXE

Tarif adhérents	6 250 €
Tarif non-adhérents	6 875 €

LIEU

La formation a lieu dans les locaux du CNEH à Paris-Malakoff (accès métro ligne 13).

9h00 - 12h30 / 13h30 - 17h00

CONTACT

ASSISTANT.E

Sylvie LIOT
Responsable du développement de la formation au CNEH
01 41 17 15 76 - 06 42 22 31 55
sylvie.liot@cneh.fr

Signature et cachet	Date

Accord du directeur de l'établissement pour la prise en charge financière au titre de la formation continue

*Tous les champs sont obligatoires

Téléchargez la plaquette pdf (programme détaillé, planning et bulletin d'inscription) en haut d'écran à droite

SEMAINE 1

MODULE 1 (1 journée) - Introduction au cycle Le contexte de la facturation des soins
• Resituer les enjeux de la facturation des soins dans le contexte de financement des établissements de santé
• Comprendre le processus de facturation des soins

Atelier 1 - Les recettes hospitalières : principes et enjeux de la facturation
• Le financement du secteur de la santé et du secteur hospitalier : historique et situation actuelle
• La tarification à l'activité (T2A)
• Les différentes recettes et dépenses de l'activité hospitalière
• Le processus d'accueil-facturation-recouvrement : Les raisons d'être de la facturation et du bureau des entrées
• Le processus transitoire de valorisation avec la plateforme e-PMSI
• Les notions budgétaires et l'EPRD. La certification des comptes.

Atelier 2 (1 journée) – NEW !!!
Temps fort de votre parcours : Participation à 9e Journée Nationale Accueil – Facturation – Recouvrement - F1425
Date : Le 15/09/2026 Lieu : BFM, espace Cristalia - 60 Rue de la Glacière, 75013

MODULE 2 (1 journée) - Les prestations facturées - La prise en charge des frais en hospitalisation et en soins externes
• Connaître en détail les activités d'admission et de la facturation
• Connaître et appliquer les règles de facturation

Atelier 3 - L'identitovigilance et la confidentialité
• L'INS,
• Les règles de l'identitovigilance

Atelier 4 - Le recueil des données de couverture sociale
• Les différents parcours du patient, les prestations facturées, les débiteurs
• Connaître en détail l'objet et le contenu du dossier administratif du patient : la Sécurité Sociale et l'Assurance Maladie (caisses, régimes et notions de risques), le patient assuré social (affiliation et ayants droit), le patient non assuré social, le tiers payant par les « mutuelles »

Atelier 5 -La facturation des prestations
• Connaître en détail l'objet et le contenu du dossier
• Les débiteurs
• L'articulation du tiers payant avec le ticket modérateur et le forfait journalier
• Revue des prestations facturées : prix de journée, forfaits, actes, transports, rétrocessions, PIE, PIA, etc.
• L'activité libérale, les prestations hôtelières
• Les règles de facturation : taux de prise en charge, ALD, invalidité, etc.
• Identifier les étapes et les éléments nécessaires à la production d'une facture de qualité : les bonnes pratiques, les cas particuliers et les pièges
• Le dossier complet et le « GO » facturation
• Identification des risques de non-conformité d'une facture
• Cas pratiques et mise en situation : - facturation à partir de différents cas de parcours patient - mon dossier est-il complet ? Établir des checklists selon les parcours du patient

MODULE 3 (2 journées) - La tarification des prestations de soins

Atelier 6 - Le PMSI et la tarification des séjours
• Historique et principes fondamentaux du PMSI
• L'organisation et le rôle du DIM
• La production des informations relatives à l'activité en MCO et SSR
• Le traitement et la transmission des données de séjours MCO et SSR
• La valorisation des séjours et les tableaux OVALIDE

Atelier 7 - Les nomenclatures et les tarifs de soins externes. Les autres prestations
• Les notions d'acte, d'acte hors nomenclature, d'acte facturable
• Les professionnels de santé et leurs nomenclatures : CCAM, NGAP, NABM, RIHN
• tarifs de consultations, les tarifs des actes techniques, les forfaits
• Les grandes règles de tarification des actes externes (cumul, actes multiples, majoration, etc.)

SEMAINE 2

MODULE 4 (3 journées) - Le management des équipes et la gestion de projet
• Se positionner comme manager au sein de son équipe
• Acquérir les fondamentaux de la conduite du changement et de la gestion de projet

Atelier 8 - Gestion de projet
• Comprendre les enjeux de la gestion de projet dans le contexte actuel de la facturation
• Connaître les étapes de la démarche de projet
• Conduite de projet qualité : outils et méthodologie
• Un exemple de projet
• Mise en œuvre d'un projet et résistance au changement

Atelier 9 - Management d'une équipe
• Qu'est-ce que manager ?
• Animer et motiver une équipe
• Les piliers d'une équipe efficiente
• Accompagner le changement
• Traiter les conflits potentiels

INTERVENANT.E.S

• Névine Brehaut, Responsable du pôle AFR du CNEH
• Aude Bloux, Consultante C-PAGE
• Christophe Feigueux, Directeur du Pôle Stratégie et Performance
• Corinne Villette, Responsable facturation CHU de Nantes
• Didier Carlier, Adjoint au directeur des Finances du CHU de TOULON
• Dr Gilles Hebbrecht, Chef de programme SIMPHONIE et des projets de facturation hospitalière à la DGOS
• Mariéva Clementz, Trésorerie de Cannes
• Dr Arnaud Etienne, Médecin DIM
• Stéphane Martin, Responsable admissions et facturation Compiègne-

MÉTHODES MOBILISÉES

Apports théoriques - cas pratiques - échanges avec le groupe

EN AMONT DE LA FORMATION

En amont de la formation le participant renseigne un dossier participant (niveau de connaissance et attentes)

MODULE 5 (2 journées) –Les partenaires externes : tiers payeurs

Atelier 10 - Les caisses de paiement unique et la facturation directe
• Présentation des branches maladie et AT
• L'organisation d'une caisse de l'Assurance Maladie
• Les relations entre établissements et caisses
• Les problématiques de service au sein des CPAM
• La lutte contre la fraude et les dispositifs de contrôle

Atelier 11 - Les complémentaires santé et ROC
• Les acteurs de l'assurance complémentaire
• Le poids de l'hospitalier dans l'activité des complémentaires
• Les relations entre établissements et complémentaires
• Les évolutions attendues avec le projet ROC

SEMAINE 3

MODULE 6 (2 journées) –Le contentieux et le recouvrement

Atelier 12 - Le contentieux et le rejets B2
• Définition du contentieux technique et du contentieux de gestion
• Les sources du contentieux de la facturation des soins dans un établissement
• L'organisation et le traitement du contentieux et des rejets B2
• Cas pratiques de contentieux et de rejets B2

Atelier 13 - Le comptable public
• Les acteurs et les règles du recouvrement : - le principe de séparation entre ordonnateur et comptable, les régies - les procédures, les poursuites, les délais de prescription
• Les évolutions attendues avec le projet ROC : - organisation et bonnes pratiques - la politique de recouvrement - la gestion des RAR - Les créances irrécouvrables

MODULE 7 (1 journée) - Connaître les projets nationaux qui encouragent la dématérialisation et l'automatisation du processus de facturation

Atelier 14 - Les projets impulsés par la DGOS
• Les objectifs du programme SIMPHONIE
• Les projets nationaux dont ROC et FIDES séjours
• Le parcours du patient tel que l'envisage le programme SIMPHONIE
• Facilitation du recouvrement du reste à charge patient par les agents
• Le cahier des charges DGOS sur le pilotage de la chaine d'Accueil - Facturation - Recouvrement

MODULE 8 (2 journées) - Le pilotage opérationnel de la chaine de facturation

• Connaître les indicateurs majeurs de suivi
• Mettre en place et exploiter les indicateurs opérationnels du pilotage de la chaîne de facturation
• Enjeux et objectifs du pilotage de la chaîne de facturation et des recettes de l'activité
• Les indicateurs majeurs de suivi aux différentes étapes de la production de la facture et du recouvrement
• Mise en place d'outils de gestion communs

VALIDATION DU PARCOURS DE FORMATION (à distance)

Le parcours de formation fera l'objet d'une évaluation continue au moyen de questionnaires permettant de vérifier la progression des acquis.
À l'issue du parcours, une évaluation finale sous forme de questions à choix multiples sera réalisée afin d'attester la validation complète des connaissances et compétences abordées.

SUIVI DE L'EXECUTION ET ASSIDUITÉ

Emargement - Certificat de réalisation à l'issue de la formation (et/ou chaque regroupement)
Ce programme ne donne pas lieu à un diplôme ou équivalence
Non finançable par le CPF

TARIFS NETS DE TAXES

Adhérents	6 250 €
Non-adhérents	6 875 €

RESSOURCES PÉDAGOGIQUES

Les supports et outils sont remis à l'apprenant durant la formation au format papier et/ou numérique via une plateforme documentaire

MODALITÉS DE SATISFACTION

Questionnaire de satisfaction - Evaluation de l'atteinte des objectifs à l'issue de la formation (et/ou à chaque regroupement)

MODALITÉ

Durée de formation 15 jours - 105h

SESSION.S

Paris du 20 au 24 sept. 2027
et du 11 au 15 oct. 2027
et du 22 au 26 nov. 2027